Côte d'Ivoire : couvre-feu par Twitter

- Et en Afrique, on dit quoi ? - Côte d'Ivoire - Elections présidentielles 2010 -

Ménimontant solidarités - 02/12/2010 - Par Fabien Abitbol

Il aura suffi que le site d'Euronews publie un bandeau d'alerte écrivant textuellement « Côte d'Ivoire : Alassane Ouattara proclamé vainqueur de l''élection présidentielle par la commission électorale", peu avant 19h, heure de Paris, mercredi, pour que le compte Twitter de Laurent Gbagbo réplique sur Twitter par un "Présidentielle : couvre-feu prorogé jusqu'au dimanche 5 décembre et durera de 19H00 à 06H00 (locales et GMT)". Le président sortant allait par la suite se déclarer "en tête" sur Facebook.

Le tweet de Gbagbo

La commission électorale indépendante (CEI, chargée d'organiser les élections) avait jusqu'à ce mercredi 1er décembre à minuit pour proclamer les résultats de l'élection présidentielle ivoirienne, dont le second tour s'est tenu dimanche. Une élection fort perturbée en France, puisqu'elle a été annulée en Ile-de-France et à Marseille. Au premier tour, des incidents avaient eu lieu.

Depuis mardi, au Sénégal, La Gazette a publié les résultats (et même en détails à télécharger ici sur dix pages, sur 95% des suffrages). Mais sur le site de la CEI, rien de neuf depuis le 28 novembre et ce communiqué indiquant à "la communauté nationale et internationale" qu'aucun résultat ne sera donné avant le 29 novembre et que tous les dépouillements ont été faits. En clair : on connaît les résultats depuis dimanche, mais on ne les divulgue pas.

Les résultats ont par la suite été repoussés de loin en loin, et étaient attendus pour mercredi à 11h locales (midi, heure de Paris). La mission d'observation de l'Union européenne a pour sa part rapatrié une partie de son équipe, explique Le Quotidien (Sénégal). 62 observateurs européens avaient été dépêchés en sus des trente-deux déjà sur place afin de garantir au mieux la sincérité du scrutin. L'appel de Sarkozy

Après Hillary Clinton mardi, c'est Nicolas Sarkozy mercredi qui a appelé les parties à coopérer avec la CEI. Le matin, Michèle Alliot-Marie, en charge des Affaires étrangères depuis le remaniement, avait indiqué sur Europe1 que la Côte d'Ivoire est un "modèle de démocratie en Afrique" et qu'il n'y avait pas de raison de s'inquiéter pour les ressortissants français. L'Union européenne et l'Onu demandent aussi les résultats.

Le parti de Laurent Gbagbo veut faire annuler les élections dans diverses régions où il estime qu'il y a eu fraude massive, annonce l'un de ses porte-parole, Pascal Affi NGuessan. Et c'est là que le candidat Alassane Ouattara a obtenu de très bons résultats. Or l'ONU (environ 9000 hommes sur place) n'a rien vu.

Conseil constitutionnel tout aquis à Gbagbo

Dans le cas de non proclamation des résultats dans les trois jours, on se trouve dans le cadre de l'Article 28 de la Constitution :

"en cas d'événements graves, notamment d'atteinte à l'intégrité du territoire ou de catastrophes naturelles rendant impossible le déroulement normal des élections ou la proclamation des résultats, le Président de la commission chargée des élections saisit immédiatement le Conseil constitutionnel de cette situation".

Le Conseil constitutionnel doit rendre, dans les 24 heures, un arrêt pour décider de "l'arrêt ou de la poursuite des opérations électorales ou de suspendre la proclamation des résultats".

Or le Conseil constitutionnel est tout acquis à Laurent Gbagbo, qui a été élu en octobre 2000 pour cinq ans et est toujours au pouvoir. Le voilà maintenant qui proclame un couvre-feu par Internet, à l'issue d'une campagne dominée par l'Internet.